

BARBARA Immobilier

ADMNISTRATEUR DE BIENS depuis 1991

Barème au 1/01/2021

HONORAIRES TRANSACTION

PRIX DE VENTE TTC	MANDAT SIMPLE HONORAIRES TTC	MANDAT EXCLUSIF HONORAIRES TTC
LOCAUX A USAGE D'HABITATION : INFERIEUR A 120 000 €	FORFAIT DE 6 000 €	FORFAIT DE 4 800 €
LOCAUX A USAGE D'HABITATION : A PARTIR DE 120 001 €	5% TTC	4% TTC
LOTS ANNEXES, PARKING, BOX	FORFAIT 1 500 €	FORFAIT 1 000 €
TERRAINS NON BATIS	7% TTC	6% TTC
MURS COMMERCIAUX ET FONDS DE COMMERCE	7% TTC	6% TTC

Honoraires sur le montant net vendeur à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat

HONORAIRES LOCATION

LOCATIONS A USAGE D'HABITATION VIDES OU MEUBLEES LOI DU 6 JUILLET 1989

Zone très tendue :

- A la charge du propriétaire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **12€ TTC/m2** de surface habitable.
- A la charge du locataire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **12€ TTC/m2** de surface habitable.

Zone tendue :

- A la charge du propriétaire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **10€ TTC/m2** de surface habitable.
- A la charge du locataire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **10€ TTC/m2** de surface habitable.

Hors zone :

- A la charge du propriétaire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **8€ TTC/m2** de surface habitable.
- A la charge du locataire : honoraires de visite, constitution du dossier et de rédaction du bail : **8€ TTC/m2** de surface habitable.

Etats des lieux :

- A la charge du propriétaire : **3€ TTC/m2** de surface habitable pour l'état des lieux d'entrée.
- A la charge du locataire : **3€ TTC/m2** de surface habitable pour l'état des lieux d'entrée.

En aucun cas les honoraires imputés au locataire ne seront supérieurs à ceux imputés au propriétaire.

LOCATION PARKING OU GARAGE	BAIL COMMERCIAL
65 € TTC à la charge du locataire 65 € TTC à la charge du propriétaire	20 % TTC du loyer Annuel Honoraires à la charge exclusive du locataire

GESTION IMMOBILIERE

- HONORAIRES+ DE GESTION **7% TTC** SUR LE MONTANT RECUPERE AUPRES DU LOCATAIRE.
- GARANTIE DES LOYERS IMPAYES, DETERIORATION IMMOBILIERE, PROTECTION JURIDIQUE **2,8% TTC** DU MONTANT DU LOYER (inclus 0,70% TTC correspondant aux charges de gestion de l'assurance).

Membre de la FNAIM depuis 1991 (Fédération Nationale de l'Immobilier)

Carte professionnelle TRANSACTION ET GESTION N°CPI 78012017000019044 délivrée par le CCI

Garantie GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS : SEQUESTRE 200 000 € GESTION 340 000 €